

Projet 1-463

Projet de réhabilitation et extension de la piste d'Athlétisme

Le conseil départemental, par le biais du Budget participatif, propose d'apporter une aide financière à des projets utiles au quotidien, proposés par les habitants du territoire,

Mauzé sur le Mignon comptera bientôt 3 000 habitants. Sa situation de centralité rurale entraîne une zone d'attraction d'environ 10 000 d'habitants, avec pour conséquence l'accueil chaque année d'environ 400 élèves au collège, et 200 dans les écoles primaires. La commune met à leur disposition un terrain pour leur cours d'EPS (éducation physique et sportive) dont les équipements vieillissants ont besoin d'être rénovés.

Un projet de réhabilitation et d'extension de la piste d'athlétisme présenté par le club pédestre des Foulées René Caillié, avec le soutien de la municipalité, a été sélectionné avec 193 autres dossiers par le Conseil départemental, sur plus 700 propositions.

Objectifs du projet :

- Offrir aux élèves, aux clubs sportifs et aux particuliers un équipement adapté à la pratique de l'athlétisme en toute sécurité
- Offrir la possibilité aux établissements scolaires d'accueillir des rencontres sportives UNSS ou USEP
- A terme envisager la création d'une école d'athlétisme

Utilisateurs :

- Espace public clos, en accession libre en dehors des horaires scolaires, durant lesquels il est réservé aux activités sportives du collège et de l'école élémentaire.
- Utilisation régulière hebdomadaire toute l'année, par les 53 adhérents des Foulées René Caillié
- Utilisation occasionnelle par les clubs sportifs locaux et des particuliers à titre individuel

Au final seuls 80 projets pourront bénéficier de l'aide financière du Département,

Pour sélectionner les projets retenus, il est procédé à un vote citoyen.

Nous avons besoin des voix de tous les habitants du territoire pour faire aboutir notre projet.

Pour voter c'est très simple il suffit de s'inscrire sur le site : <https://budgetparticipatif79.fr/>, et sélectionner au moins trois projets dans la liste proposée. Le vote peut aussi être fait sur bulletin papier. (bulletins de vote au verso)

Pour soutenir ce projet votez pour lui en inscrivant la référence ci-dessous :

1-463

Pour être comptabilisé votre vote doit comporter au moins trois choix, Nous vous suggérons de soutenir deux autres projets locaux :

Centre socioculturel **1-592** et le collège **1-553**

Projet 1-553

Un établissement repensé par les élèves

Résumé réalisé par le Département :

Un groupe de 10 collégiens de la 6ème à la 3ème souhaitent équiper la cour d'ombrières pour protéger les élèves des intempéries et du soleil, renouveler le mobilier du CDI et du foyer et personnaliser la décoration intérieure des bâtiments.

Information fournie par le porteur de projet :

Nous participons à ce projet de budget participatif dans le cadre du Conseil de Vie Collégienne de notre collège. Nous sommes un groupe de 10 élèves, de la classe de Sixième à la classe de Troisième (nous avons tous plus de 11 ans).

Nous avons réfléchi aux différentes thématiques, catégories possibles du projet et en avons sélectionné 3 :

- Qualité de vie, car nous vivons une bonne partie de notre journée au collège.
- Jeunesse, car nous sommes des adolescents.
- Environnement, car nous tenons beaucoup à cette thématique.

Nous avons ensuite réfléchi à ce que nous pourrions acheter, aménager, construire dans ces trois domaines.

Nous avons ensuite invité notre chef d'établissement, notre gestionnaire, notre CPE, notre agent technique, pour leur présenter nos idées et leur demander leur avis.

Nous avons abouti au projet suivant : améliorer notre qualité de vie, notre cadre de vie, à l'extérieur de l'établissement et à l'intérieur :

- A l'extérieur, dans la cour, nous manquons d'ombre quand il fait chaud et d'abri quand il pleut. Nous aimerions la construction d'une ombrière, dont le toit, rigide, pourrait être muni de panneaux photovoltaïques ultérieurement. Celle-ci pourrait se placer dans la cour, soit à cheval sur le bitume et sur l'herbe, soit recouvrir, dans la cour, l'endroit où se situent les rangs des classes.) Il nous en faudrait 4.
- A l'intérieur de l'établissement nous avons eu plusieurs idées :
- Décorer les murs des couloirs en fonction des disciplines enseignées dans les salles, à l'aide de structures accrochées au mur, type tableaux en plexiglass.
- Acheter du mobilier classique mais joli et fonctionnel pour le foyer (lieu de vie des élèves) et pour le CDI et du mobilier innovant.

Coût global estimé

94000

Pour être comptabilisé votre vote doit comporter au moins trois choix, Nous vous suggérons de soutenir deux autres projets locaux :

Centre socioculturel **1-592** et le collège **1-553**

Projet 1-592

Un minibus pour tous

Résumé réalisé par le Département :

Acquisition d'un véhicule 9 places par le CSC du Pays Mauzéen pour favoriser la mobilité des personnes âgées ou dépendantes et leur permettre de participer à la vie sociale et d'accéder à de nouvelles activités de loisirs.

Information fournie par le porteur de projet :

Au Sud-Ouest de la Communauté d'Agglomération du Niort (CAN) dans les Deux-Sèvres, le Centre SocioCultuel du Pays Mauzéen porte un nombre important d'activités et d'actions au profit des habitants des neufs communes de son territoire. Regroupant les communes d'Arçais, La Rochénard, Le Bourdet, Le Vanneau Irleau, Mauzé sur le Mignon, Prin Deyrançon, Saint Georges de Rex, Saint Hilaire la Palud et le Val du Mignon), il regroupe environ 9500 habitants.

Développant des actions pour et avec les habitants, le CSC assure un certain nombre d'actions à la demande des communes.

Ce sont notamment des activités pour les enfants et les jeunes présents sur le territoire. Cette population demeure importante et génère de demandes de services de garderie ou d'accueil de loisirs. **Le nombre d'enfants accueillis au centre de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires est important. Chaque année ce sont environ 500 enfants et jeunes différents qui sont concernés. Toutes les communes du territoire bénéficient des services de l'accueil de loisirs.** Il faut noter que cela est rendu possible grâce à l'organisation d'un circuit de ramassage dont l'organisation est assumée par le centre avec le concours et des mini-bus du centre.

Dans le même temps, nous constatons une augmentation en nombre et en pourcentage de nos adhérents de plus de 60 ans. S'il reste dynamique grâce à son attractivité et l'arrivée de nouvelles familles, le pays mauzéen s'inscrit dans les tendances départementales et communautaires **avec un vieillissement progressif de sa population.** Certaines communes voient leur population vieillir appelant d'autres types de services. Une dynamique d'acteurs s'est organisée au sein de la PTSA depuis 5 ans autour de la personne âgée vivant aussi bien à domicile qu'en établissement. L'isolement est une de nos préoccupations.

Pour mémoire, la PTSA du Pays Mauzéen est portée par le Centre socio-culturel du Pays Mauzéen. Cette PTSA se développe grâce aux partenariats des acteurs suivants :

CSC du Pays Mauzéen : porteur de la PTSA, l'Association Gérontologique du Sud Deux-Sèvres (le CLIC du sud Deux-Sèvres, antenne BVN) : secrétaire de la PTSA, l'EHPAD de Vallois à Mauzé sur le Mignon, le CCAS d'Épannes et sa Résidence Autonomie Les Amandiers, le CCAS de Mauzé sur le Mignon et son service d'aide à domicile, le service d'aide à domicile ADMR du Pays Mauzéen, la Petite unité de Vie d'Age d'Or à Arçais, la Résidence Autonomie Les Tilleuls à St Georges de Rex, la Résidence Autonomie Les Glycines à St Hilaire La Palud. Sont venus se rajouter en 2016, le Foyer de vie de l'ADAPEI à St Georges de Rex l'EHPAD Clodomir Arnaud à La Rochénard et récemment l'EHPAD Les trois Roix à Frontenay Rohan Rohan.

Les acteurs de la PTSA développent 2 axes de lutte contre l'isolement des personnes âgées :

- Un 1^e axe de lutte contre l'isolement quelle que soit la personne
- Un 2^e axe de lutte contre l'isolement à destination des aidants de personnes âgées.

La participation à la vie économique et associative du territoire ainsi qu'aux activités du centre Socioculturel est un facteur important de vie sociale. Nous avons observé des difficultés du public seniors pour se déplacer depuis les autres communes vers Mauzé notamment. Cette situation est particulièrement vraie pour les personnes à mobilité réduite.

Nos discussions avec les partenaires du territoires pointent la mobilité comme un problème certain.

De fait nous constatons des carences dans les dessertes de bus entre les communes. Nous constatons que seule la commune de Mauzé dispose d'un mini-bus permettant le déplacement de personnes en fauteuil roulant. Nous observons l'absence d'équipement de transport de certaines structures accueillant du public senior.

Notre projet vise donc à investir dans un mini-bus permettant le transport des personnes à mobilité réduite. Il s'agit d'acheter un véhicule mixte qui pourrait être utilisé pour les nombreuses activités du CSC (plus de 1000 adhérents) et par ces partenaires notamment ceux travaillant auprès du public senior. Cet achat viendrait d'une part remplacer l'un des minibus du centre qui a maintenant 20 ans d'ancienneté et compléter les solutions existants sur le territoire.

Coût global estimé

59290

Pour être comptabilisé votre vote doit comporter au moins trois choix, Nous vous suggérons de soutenir deux autres projets locaux :

le collège **1-553** et Les Foulées René Caillié **1-463**